



Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour apprendre à penser, Tahar Ben Jelloun invite le lecteur à s'initier dès le collège aux notions clés de la philosophie. Une leçon de sagesse lumineuse et nécessaire qui, dans un monde toujours plus complexe, nous aide à mieux comprendre notre rapport à nous-même, à l'Autre et à notre planète.

Dans ce livre, l'auteur aborde la question du handicap et présente une personne en fauteuil roulant qui veut aller au premier étage mais il n'y a ni rampe ni ascenseur. Par quoi est-elle vraiment handicapée ? Par son fauteuil ou parce qu'il n'y a pas d'ascenseur ?

La leçon de cette histoire est que le handicap est aussi proportionnel à ce qu'on met en place pour en compenser les effets.

Moins la société s'intéresse aux handicapés, plus fort est le handicap.

Je vous invite à lire ce livre qui est une ressource pour aborder différentes questions qui se posent à tout enfant, qu'il y soit directement confronté ou non, (amitié, imagination, égalité, racisme, inceste, homosexualité,...).

Pour enrichir notre réflexion je vais vous proposer au fil des mois des témoignages, des apports théoriques, des ressources et des références bibliographiques concernant

la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le second degré.

Forte de mes expériences d'enseignante spécialisée, de psychologue de l'Education Nationale, d'enseignante référente MDPH, d'enseignante spécialisée au sein d'un CRA (Centre Ressource Autisme), je vous propose quelques éléments de réflexion pour continuer à construire notre école inclusive.

Dans un premier temps, nous regarderons de plus près les **différents handicaps** et les implications dans les adaptations à mettre en place. Ensuite, nous aborderons les différents **parcours scolaires**, Les **ULIS**, les **AESH** et les **PIAL**, quelques éléments sur la **MDPH**, le **GEVASCO**, les **PPS** et **ESS**, l'**enseignant référent MDPH**, les **SESSAD** et **CMP**, les **aménagement d'examen** et les adaptations pour les **stages**, l'implication de la **vie scolaire**. Il sera possible de répondre à vos questions concernant les points abordés.

GLOSSAIRE

- ULIS : unité localisée d'inclusion scolaire
- AESH : accompagnant d'élèves en situation de handicap
- PIAL : pôle inclusif d'accompagnement localisé
- MDPH : maison départementale de la personne handicapée
- GEVASCO : Guide d'évaluation en matière de scolarisation
- PPS : projet personnalisé de scolarisation
- ESS : équipe de suivi de scolarisation
- SESSAD : service éducatif spécialisé de soins à domicile
- CMP : centre médico psychologique
- CRA : centre ressource autisme

1- Le handicap

De manière générale, le terme handicap désigne *l'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales, ou sensorielles*. ... Car ce qui crée la situation de handicap au final, c'est bien **un environnement inadapté** et non plus la déficience elle-même.

C'est la **loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** qui redéfinit les bases de notre école inclusive actuelle.

.../... constitue « un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Selon la **définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)**, « est handicapée toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromises ».

Le terme handicap désigne la limitation des possibilités d'interaction d'un individu avec son environnement, causée par une déficience provoquant une incapacité, permanente ou non. Il exprime une déficience vis-à-vis d'un environnement, que ce soit en termes d'accessibilité, d'expression, de compréhension ou d'appréhension.

Une solidarité renforcée

- Toute personne handicapée a droit à la **solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale**, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, **l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens** ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté.

Le droit à compensation

- La personne handicapée a **droit à la compensation des conséquences de son handicap** quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie.
- Cette compensation consiste à **répondre à ses besoins, qu'il s'agisse de l'accueil de la petite enfance, de la scolarité, de l'enseignement, de l'éducation, de l'insertion professionnelle**, des aménagements du domicile ou du cadre de travail nécessaires au plein exercice de sa citoyenneté et de sa capacité d'autonomie, du développement ou de l'aménagement de l'offre de service ou de places en établissements spécialisés

Il s'agit donc plus d'une notion sociale que d'une notion médicale. On estime aujourd'hui à 6 millions de personnes en France touchées par un handicap. Toutes ces personnes ne sont bien entendu pas égales face au handicap, qu'on peut répertorier en plusieurs types.

Les différents types de handicap



moteur



auditif



cognitif



visuel



psychique



maladies
invalidantes